



REGLEMENT DU CONCOURS DE BD "MEMWA"

Novembre 2017 - Juin 2018

Les auteures de la BD « Péyi an nou » organisent à la rentrée 2017, en partenariat avec les rectorats de Guadeloupe, Guyane, Martinique et île de la Réunion, le concours scolaire « Memwa ».

1. Ce concours porte sur les différentes vagues de migration des départements d'outre-mer vers la France des années 1930 à aujourd'hui.
2. Il est gratuit et destiné aux élèves des classes de 6ème, 5ème, 4ème, 3ème des établissements généraux et professionnels.
3. Les productions seront collectives (plusieurs sous-groupes possibles, nombre et taille à définir par les enseignants).
4. Le projet se déroulera soit dans le cadre de la classe sur les heures de cours soit dans le cadre d'un club animé par un éducateur en présence d'élèves volontaires.
5. A l'aide de l'enseignant.e d'histoire, les élèves devront partir à la recherche de la mémoire de cette migration en interrogeant des personnes parties, parties et revenues ou ayant vu partir un proche.
6. Une fois ces récits collectés, les groupes devront les scénariser dans le respect des codes de la BD à l'aide de l'enseignant.e de français.
7. Puis à l'aide d'un bédéiste invité (dans la limite des financements disponibles) et de l'enseignant.e d'arts plastiques, chaque groupe produira une histoire de 2 à 3 planches au format A3, uniquement sur le côté recto.
8. Les planches ne devront pas forcément relater l'histoire entière de la personne ou des personnes choisies mais devront absolument, au plan narratif, constituer une histoire.
9. Les nom et prénom de tous les participants devront figurer au dos de chaque dessin en lettres capitales, ainsi que leur âge, le nom de leur établissement et le titre de leur production. Toute information illisible pourrait entraîner l'élimination des candidats.
10. Le concours se déroulera de novembre 2017 à juin 2018 et sera encadré par une équipe enseignante pluridisciplinaire (enseignant.e d'histoire, de français, d'arts plastiques et le ou la documentaliste) et fera intervenir un bédéiste guadeloupéen, guyanais, martiniquais ou réunionnais (dans la limite des financements disponibles).



REGLEMENT DU CONCOURS DE BD "MEMWA"

Novembre 2017 - Juin 2018

11. Une mallette pédagogique composée d'une chronologie, d'un glossaire, de planches de BD et de nombreuses fiches pratiques sur le scénario, le dessin, la collecte du récit de vie (...) sera mise à la disposition des enseignants à partir du mois d'octobre.

12. Les établissements pourront faire l'acquisition – s'ils le souhaitent - d'un ou plusieurs exemplaires de la BD « Péyi an nou » à partir de novembre. Un programme d'activités spécifique sera alors proposé à chaque rectorat (rencontre avec des « migrants », dessinateurs, historiens, journalistes, archivistes, etc.) .

13. Toutes les techniques (crayon, crayon à bille, plume, feutre, encre de couleur, gouache, aquarelle, collage, etc.) sont autorisées. L'utilisation de documents d'archives est possible à titre informatif. Ils peuvent – si nécessaire – être reproduits tant que leur source est mentionnée. Les photocopies ou les plagiats de BD publiées sont interdits.

14. Dans le cadre du concours, chaque établissement organisera une présentation des travaux réalisés avant la mi-juin en présence des autres élèves de l'établissement et des parents d'élèves.

15. Un jury composé des inspecteurs pédagogiques d'histoire, de français et d'arts plastiques, d'un représentant de la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et du bédéiste partenaire (dans la limite des subventions) assurera la sélection du Grand prix du jury, du prix du graphisme et du prix du scénario.

16. Les critères de sélection seront l'originalité du sujet choisi, le respect des techniques d'écriture du scénario en BD et les qualités graphiques des dessins.

17. L'équipe enseignante en charge du projet dans chaque établissement pourra remettre un prix spécial de la participation au groupe de son choix. Les critères de sélection pour ce prix sont : l'engagement dans le projet, l'originalité des informations obtenues, la qualité de la démarche esthétique.

18. Le concours comporte donc 4 prix : Grand prix du Jury. Prix du graphisme. Prix du scénario. Prix de la participation. Les lots seront précisés au lancement du concours en novembre 2017.

19. La proclamation des résultats du concours se fera dans chaque Rectorat au plus tard le 15 juin.

20. A l'issue de cette première phase, toutes les planches réalisées seront publiées sur blog du projet : <https://peyianou.wordpress.com>



REGLEMENT DU CONCOURS DE BD "MEMWA"

Novembre 2017 - Juin 2018

21. Avant la date du 3 juillet, les grands prix du jury, prix du scénario et prix du graphisme de chaque académie seront envoyés par voie postale au Musée National de l'Histoire de l'Immigration à Paris (contact à préciser ultérieurement).
22. Les planches devront impérativement être expédiées à plat, ni pliées, ni conditionnées dans un tube.
23. Les Editions Steinkis, en association avec le Musée National de l'Histoire de l'Immigration, Marie-Ange Rousseau (dessinatrice) et de Jessica Oublié (scénariste) réaliseront une exposition itinérante à partir des documents reçus.
24. L'exposition voyagera dans les établissements du concours entre octobre 2018 et juin 2019. Les bibliothèques, les associations et les lieux culturels pourront également en solliciter la réception.
25. Les dessins réalisés par les élèves ne feront, en aucun cas, l'objet de versements de droits d'auteur et de diffusion. Les organisateurs s'engagent à respecter les droits moraux des auteurs.
26. Toutes les planches originales seront renvoyées en septembre aux établissements concernés par le Musée National de l'Histoire de l'Immigration.
27. L'organisateur se réserve la possibilité de modifier ou d'annuler le présent concours si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.
28. Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve au présent règlement dans son intégralité. Celui-ci est consultable sur le blog : <https://peyianou.wordpress.com> (à partir de septembre 2017)
29. Pour toute demande d'information complémentaire : peyianou@gmail.com
Objet : concours MEMWA.

